

CLES B1 Arabe - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

RS6596 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15259
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

9 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SORBONNE UNIVERSITE	13002338500011	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE	19691775100014	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE	19350937900015	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE TOULOUSE II	19311383400017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CLES B1 Arabe évalue la capacité des candidats à communiquer pour s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger. Elle permet une évaluation en profondeur des capacités de compréhension et de production, orales et écrites des candidats. Elle est conçue sous forme d'un scénario thématique, au sein duquel un rôle et une mission sont donnés aux candidats, qui doivent passer les différentes épreuves de compréhension et de production pour remplir cette mission. Les questions de compréhension sont conçues comme une préparation aux épreuves de production. Les compétences évaluées correspondent au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le CECRL constitue un référentiel de compétences commun, à l'échelle du Conseil de l'Europe, pour les enseignements et les évaluations en langues vivantes. De ce fait, les résultats des candidats peuvent être comparés aux standards internationaux.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B1 est capable de :

?- comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières

dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. ;

- se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ;
- produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt.» (CECRL 2001?: 25)

Évaluation possible sur ordinateur ou sur papier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accomplir une mission pour s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, au niveau B1 Seuil.

- Compréhension de l'oral : Analyser des documents informatifs pertinents, afin d'en extraire et d'en restituer des éléments transférables pour l'organisation d'un séjour à l'étranger
- Compréhension de l'écrit : Analyser des documents écrits pertinents, afin d'en extraire et d'en restituer des informations utiles et transférables pour l'organisation d'un séjour à l'étranger
- Production écrite : Rédiger un message simple ou un document courant, afin de mener à bien la mission initiale et s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger, par exemple en écrivant une lettre ou un message électronique
- Production orale : Produire un message oral simple enregistré, afin de mener à bien la mission initiale et s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger, par exemple en laissant un message sur une boîte vocale ou en produisant une note vocale.

Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique ou professionnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Un test de positionnement préalable est conseillé et il pourrait être demandé aux candidats au moment de l'inscription

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Vu le Code de l'Éducation, la composition du jury de délivrance de la certification et la désignation du président de ce jury sont arrêtées par le président de l'université ou de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité Centre CLES par le MESR.

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2027
Date de dernière délivrance possible	26/10/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5419

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.certification-cles.fr/s-informer/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6596/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	420 € – 800 €
Durée	24 – 48 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.